

Choix des entreprises (réhabilitation du Presbytère),
Vote de la Taxe d'Habitation pour les logements vacants,
Demande DETR,
Reconduction d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour l'année 2016,
Organisation du 11 novembre,
Préparation du bulletin municipal
Point aménagement jeux enfants sur le Mail,

**Nombre de membres
en exercice:** 15

Séance du mardi 06 octobre 2015

L'an deux mille quinze et le six octobre l'assemblée régulièrement convoqué le 29 septembre 2015, s'est réuni sous la présidence de Pierre LOUAULT.

Présents : 15

Sont présents: Pierre LOUAULT, Gilles MORISSE, Michelle NICOLARENA, Pascal DUGUÉ, Yvette VALLÉE, Isabelle BEJANIN, Jean-Pierre BELEY, Monique BOITARD, Valéry BOUÉ, Charles CHAMULIDRAT, Jean-François CHANDELLIER, Patricia CORTEEL, Sébastien LARRIBE, Yolène MATHIAS, Marlene MICHEL

Votants: 15

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Isabelle BEJANIN

Les membres du Conseil Municipal approuvent le Procès Verbal de la séance du 1er septembre 2015

Objet: CHOIX DES ENTREPRISES "Aménagement du Presbytère" - DE 2015_037

Monsieur le Maire indique que la commission d'appel d'offres s'est réunie en date du 2 octobre 2015 pour l'ouverture des plis, cet appel d'offre correspond au marché public en procédure adaptée pour l'aménagement du Presbytère à Chédigny.

Ce marché comporte 8 lots :

- 1- démolition, maçonnerie,
- 2- charpente couverture,
- 3- menuiseries,
- 4- plâtrerie, isolation,
- 5- électricité, VMC,
- 6- plomberie, sanitaire,
- 7- carrelage, faïence,
- 8- peinture, revêtement de sol.

Monsieur Pascal DUGUÉ présente l'analyse des offres qu'il a étudié.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

PORTE son choix sur les entreprises suivantes :

- 1- démolition, maçonnerie : entreprise PAVY pour un montant HT de 39 197.00 €
- 2- charpente couverture : entreprise JACQUES pour un montant HT de 28 961.03 €
- 3- menuiseries : entreprise LAURENCON pour un montant HT de 44 389.71 €
- 4- plâtrerie, isolation : entreprise DOMINGUEZ pour un montant HT de 20 553.51 €
- 5- électricité, VMC : entreprise JAMIN pour un montant HT de 20 592.26 €
- 6- plomberie, sanitaire : entreprise ECS pour un montant HT de 20 911.51 €
- 7- carrelage, faïence : lot déclaré infructueux,
- 8- peinture, revêtement de sol : lot déclaré infructueux.

AUTORISE le maire à signer tous documents se rapportant à ce marché,

Objet: OUVERTURE LIGNE DE TRESORERIE - DE 2015_038

Monsieur le Maire indique qu'une collectivité a la nécessité d'avoir un roulement en trésorerie, il lui est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie annuelle.

Le Crédit Agricole a proposé à la commune l'offre suivante :

Durée 1 an

Montant : 300 000 €

Taux : index variable Euribor 3 mois moyenné avec un taux plancher de 0.00 %, auquel nous ajoutons une marge de 1.07 %.

Soit à ce jour 0.00 % + 1.07 % = 1.07 %

Commission d'engagement : 0.15 % du montant total de la ligne (prélevée par débit d'office sans mandatement préalable à la prise d'effet au contrat) soit 450 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'ouverture d'une ligne de trésorerie aux conditions énumérées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier,

Objet: CHOIX DES ENTREPRISES "Aménagement Presbytère" annule et remplace 2015-037 - DE 2015 039 (modification prix du lot 3)

Monsieur le Maire indique que la commission d'appel d'offres s'est réunie en date du 2 octobre 2015 pour l'ouverture des plis, cet appel d'offre correspond au marché public en procédure adaptée pour l'aménagement du Presbytère à Chédigny.

Ce marché comporte 8 lots :

- 1- démolition, maçonnerie,
- 2- charpente couverture,
- 3- menuiseries,
- 4- plâtrerie, isolation,
- 5- électricité, VMC,
- 6- plomberie, sanitaire,
- 7- carrelage, faïence,
- 8- peinture, revêtement de sol.

Monsieur Pascal DUGUÉ présente l'analyse des offres qu'il a étudié :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

PORTE son choix sur les entreprises suivantes :

- 1- démolition, maçonnerie : entreprise PAVY pour un montant HT de 39 197.00 €
- 2- charpente couverture : entreprise JACQUES pour un montant HT de 28 961.03 €
- 3- menuiseries : entreprise LAURENCON pour un montant HT de 43 501.92 €
- 4- plâtrerie, isolation : entreprise DOMINGUEZ pour un montant HT de 20 553.51 €
- 5- électricité, VMC : entreprise JAMIN pour un montant HT de 34 507.41 €
- 6- plomberie, sanitaire : entreprise ECS pour un montant HT de 20 911.51 €
- 7- carrelage, faïence : lot déclaré infructueux,
- 8- peinture, revêtement de sol : lot déclaré infructueux.

AUTORISE le maire à signer tous documents se rapportant à ce marché,

1 - Le Presbytère : appel à projet :

Sébastien LARRIBE présente une nouvelle version de l'appel à projet concernant la gestion du Presbytère.

Il est nécessaire de laisser les candidats exposés leur projet tout en indiquant les orientations de la municipalité.

Sébastien prépare une nouvelle version de l'appel à projet.

Une réunion publique est prévue le samedi 17 octobre à 17h30.

2 - Organisation de la Cérémonie du 11 novembre :

- liste des morts de 1915
- Proposition lecture d'un texte "Mastication des morts"
- Fanfare
- Affiche et publication dans la Renaissance Lochoise,
- Commande de deux gerbes.

3 - Bulletin municipal :

Tous les articles doivent parvenir à Michèle NICOLARENA avant le 15 novembre 2015.